

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: centrecrisesanitaire
Envoyé: mardi 26 mai 2020 17:48
À: ARS971-ALERTE; ARS972-ALERTE; ARS976-ALERTE; ARS-974-ALERTE; ARS14-ALERTE; ARS2A-ALERTE; ARS35-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS59-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS973-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS75-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARS13-ALERTE; ARS44-ALERTE
Objet: TR: Alerte concernant un GHA inopérant DERMYTOL
Importance: Haute

Bonjour,
A titre d'information, vous trouverez ci-dessous le message d'alerte de la part du HFDS concernant un Gel Hydroalcoolique inopérant Dermytol.
Vous en souhaitant bonne réception,
Bien cordialement,

Centre de crise sanitaire

Sous-Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire

Tél : 01 40 56 75 11 / Fax : 01 40 56 56 54 _

centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr



DGS
Direction générale de la Santé

solidarites-sante.gouv.fr
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire)

Les activités du CORRUSS sont certifiées ISO 9001- version 2015

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade

De : SNE-Coordination-Fraudes@dgccrf.finances.gouv.fr <SNE-Coordination-Fraudes@dgccrf.finances.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 20 mai 2020 19:51

À : HFDS <HFDS@sg.social.gouv.fr>

Cc : dircab@dgccrf.finances.gouv.fr; Fatou.DIALLO@dgccrf.finances.gouv.fr;

Christophe.DERUCHE@dgccrf.finances.gouv.fr; Jean-Jerome.JUNG@dgccrf.finances.gouv.fr; dcpi-sirasco-financier@interieur.gouv.fr; corinne.bertoux@interieur.gouv.fr; thierry.pezennecc@interieur.gouv.fr

Objet : Alerte concernant un GHA inopérant DERMYTOL

Importance : Haute

Bonsoir,

Vous trouverez ci-dessous un **signalement remonté dans le cadre de la Task Force Fraudes Covid 19 par la Direction Centrale de la Police Judiciaire (SIRASCO)** que nous vous transmettons en vue de l'information du réseau des ARS. Nous vous remercions de nous tenir informés des suites données à ce signalement.

« La DRPJ Versailles a été saisie le 19 mai 2020 d'un dossier d'escroquerie en bande organisée concernant la vente de produits sanitaires et médicaux.

*Le **Gel hydroalcoolique** mis en vente, sous le nom de **DERMYTOL**, donc facturé, par la société ENGEL TRADE IMPORT, s'avère au moins inopérant.*

Il a été constaté par Laboratoire (IMITOX) que la teneur en éthanol était insuffisante.

Dans les prochains jours de nouvelles analyses seront requises afin de mesurer l'éventuel caractère de dangerosité du produit.

En tout cas pour le moment celui-ci est inopérant et n'assure pas la protection sanitaire promise.

Les enquêteurs ont constaté que ce produit a déjà été vendu à des professionnels de santé de la Région Ile-de-France. Sous réserve de vérifications en cours, ces produits auraient pu être revendus à des écoles.

La DRPJ Versailles souhaite dès lors transmettre, sans délais, ces éléments à la TaskForce afin de diffuser l'information vers les autorités compétentes, notamment les ARS et le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, pour qu'elle soit rediffusée localement aux fins de prévention contre l'utilisation du gel DERMYTOL. De même, nous souhaiterions récupérer d'éventuelles informations en retour sur les reventes.

Nous nous tenons à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information. »

Cordialement



Direction générale de la concurrence
de la consommation
et de la répression des fraudes

Jean-Jérôme JUNG
Adjoint à la directrice
Service National des Enquêtes

59, bd Vincent Auriol 75703 Paris cedex 13
Télédoc 062
01 44 97 28 78 / 06 64 69 36 40
www.economie.gouv.fr/dgccrf

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !